

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, ET INFRASTRUCTURES DE BASE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA WILAYA DE CONSTANTINE
NIF : 408015000025094

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles **65 et 82** du décret présidentiel n° 15-247 du **16/09/2015** portant règlement des marchés public et des délégations de services publics, et les articles **51-52- 53 et 54** de la loi n° **12-23** du **05/08/2023** fixant les règles générales relatives aux marchés publics, la direction des travaux publics de la wilaya de Constantine informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale n° **20/2026** paru sur les quotidiens «المساء» le **17/02/2026** et « les Echos de l'EST » le **18/02/2026** concernant travaux de :

Réhabilitation Et Entretien Des Routes Et Trottoirs à Travers La Wilaya (Etude Suivi Et Réalisation)

LOT N°1 : TRAVAUX DE REVETEMENT EN BETON BETIMUNEUX

LOT N°2 : TRAVAUX DE REALISATION DE SEPARATEUR EN BETON

LOT N°3 : TRAITEMENT DE SURFACE DE LA GLISSIERE EN BETON

LOT N°4 : AMENAGEMENT DES TROTOIRS A TRAVERS DES CITES DE LA WILAYA DE CONSTANTINE

Qu'à l'issue de l'évaluation des candidatures, le marché est attribué provisoirement comme suit :

projet	entreprise	NIF	Montant avant correction en TTC	Montant après correction en TTC	Délai	Le choix
LOT N°1 : travaux de revêtement t en béton bétimuneux	EURL ETRBGTH	000325006529873	89 785 500,00	89 785 500,00	02 mois	Qualifier techniquement
LOT N°2 : TRAVAUX DE réalisation de séparateur en béton	SARL BENLARIBI TRAVAUX ROUTIER	001943032442085	20 825 000,00	20 825 000,00	02 mois	Qualifier techniquement
LOT N°3 : traitement de surface de la glissière en béton	SARL SITRAVE	000728056291783	19 278 000,00	19 278 000,00	02 mois	Qualifier techniquement
LOT N°4 : aménagement des trottoirs a travers des cites de la wilaya de Constantine	ETPH HADJI SALIM	169250101535160	26 656 000,00	26 656 000,00	02 mois	Qualifier techniquement

En application de l'article **82 et 65** du décret présidentiel n° **15-247** du **16/09/2015** portant règlement des marchés public et des délégations des services publics, et l'article **56** de la loi n° **12-23** du **05/08/2023** fixant les règles générales relatives aux marchés publics , les soumissionnaire qui contestent le choix opéré peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya dans un délai de dix jours à compter de la première date de la parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP ou le portail électronique.

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offre technique et financière peuvent se rapprocher de la direction des travaux publics de la wilaya de Constantine au plus tard trois **(03) jours** à compter du premier jour de la publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP ou le portail électronique.